

Construire les bases de la relation employeur - salarié

Une journée pour se questionner sur sa posture d'employeur et construire un fonctionnement durable avec ses salariés.

Objectifs de la formation

Ouvrir un espace de dialogue et de construction sur les droits et devoirs des employeurs et des salariés.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Mise en contexte -

Présentation de chacun et attentes

Rappel des valeurs du réseau données par la Convention collective, expliquer rapidement le rôle de la commission paritaire.

Qu'est-ce que la fonction « employeur » ? Sur la ferme, dans une grande entreprise, dans une association / un syndicat ?

- Base des droits et devoirs de chacun :

Présentation des grandes lignes de la convention collective,

Présentation des outils mis à disposition des employeurs et des salariés.

- Co-construire un fonctionnement associatif / syndical adapté au contexte, aux besoins, aux forces vives :

Répartir pour chacun - salarié, employeur, administrateur, les rôles, les missions, les tâches, avec un focus sur la fonction employeur.

- Ebaucher un fonctionnement cohérent et satisfaisant pour sa structure.

- Travail en sous-groupes -

Atelier n°1 - Posture de l'employeur et posture du salarié

Partager et échanger sur la posture de l'employeur à partir d'études de cas sur des thématiques telles que :

- la militance,
- savoir dire non,
- la distance entre employeur et salarié,
- différence de générations

Atelier n°2 - Suivi du travail et du bien-être du salarié

• Identifier les freins et les moteurs du suivi du travail et du bien-être du salarié

• Les outils de suivi : fiche de poste, feuille de mission, plan de charge, point régulier écrit/oral, bilan annuel...

• Rôle du salarié pour faciliter le suivi des employeurs

- Bilan de la journée -

Qu'est-ce que nous mettons en place dans notre structure ?

Dates, lieux et intervenants

14 janv 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bâtiment de la Providence (Salle n°3) 36, Rue de Moncontour
22600 Loudéac

Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire du réseau Conf_FADEAR, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s, en poste depuis 2012, formée sur les bases du droit du travail et la gestion des ressources humaines dans un contexte associatif et syndical, animatrice de la Confédération paysanne du Var pendant 10 ans, animatrice-coordinatrice de l'ARDEAR PACA actuellement et depuis 6 ans.
Etienne Heulin, membre du collège employeur de la commission paritaire, paysan dans le Maine et Loire.

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Côtes d'Armor

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 23/12/2020

Tarifs

Adhérent 20€

Non agricole 150€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Aurélie Brimbeuf

contactap22@orange.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

Plateau repas pris en charge le midi.

Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.